

**QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 15 avril 2021

**Rapporteur :
Monsieur Alain
DECOURCHELLE**

N° 8

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 28/04/2021
- la transmission au contrôle de légalité le : 27/04/2021
(accusé de réception du 27/04/2021)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Première programmation du contrat de ville 2021

Le Contrat de ville de Quimper Bretagne Occidentale a été signé par les partenaires le 1^{er} juillet 2015, pour la période 2015 – 2020, renforcé ensuite par le Protocole d'Engagement Réciproques jusqu'en 2022. Le Contrat de ville est porté par la communauté d'agglomération et est relatif au territoire prioritaire de Kermoyan.

Au titre de la première programmation 2021 :

- **28 projets ont été instruits par les groupes thématiques des partenaires ;**
- **19 projets ont reçu un avis technique favorable ;**
- **9 projets ont reçu une proposition d'ajournement. Les projets pourront être de nouveau présentés en seconde programmation, une rencontre avec les porteurs des projets est envisagée par l'équipe Contrat de ville.**

Le Contrat de ville est structuré en trois piliers : la cohésion sociale, le développement économique et l'emploi, le cadre de vie et le renouvellement urbain.

Les demandes de subvention des opérateurs présents sur le quartier se déclinent ainsi :

La cohésion sociale

- 22 projets ont été instruits, 17 sont proposés pour être retenus et 5 demandes de subvention sont ajournées.

Pour Quimper Bretagne Occidentale, il est proposé un montant de participation de 53 013 € pour soutenir ces actions sur le pilier cohésion sociale.

Le développement économique et l'emploi

- 6 projets ont été instruits, 2 sont proposés pour être retenus et 4 dossiers sont ajournés.

Pour Quimper Bretagne Occidentale, il est proposé un montant de participation de 5 000 € pour soutenir les actions sur le pilier développement économique et l'emploi.

Le cadre de vie et le renouvellement urbain

- Aucun projet n'a été proposé sur ce pilier.

Il est proposé d'attribuer aux porteurs de projets, sur la subvention globale de 149 077 €, une participation de Quimper Bretagne Occidentale de 58 013 € qui se ventile comme suit :

PILIER COHÉSION SOCIALE

1. Théâtre de Cornouaille : Parcours de spectateur et atelier de pratique artistique / jumelage avec le collège Max Jacob

Le Théâtre de Cornouaille souhaite encourager le développement d'une activité culturelle et artistique au sein du collège Max Jacob.

Un projet autour d'un spectacle prévu dans la programmation du Théâtre de Cornouaille est proposé aux élèves d'une classe en parcours « classique » et à ceux des classes à horaires aménagés musique (CHAM).

L'objectif est de développer une dynamique et des échanges autour du projet artistique au sein du collège. Pour cela, il est prévu de :

- mettre en place un parcours du spectateur (venue aux spectacles, visite du Théâtre, rencontre avec les artistes...);
- organiser des ateliers de pratiques artistiques pour une classe du collège et au moins deux classes CHAM encadrées par le Quatuor Debussy autour du spectacle « L'Odyssée » et par les interprètes du concert « Home » auquel les élèves participeront.

Le Théâtre de Cornouaille prévoit également de favoriser les échanges avec les acteurs de la vie culturelle du quartier de Kermoisan et d'ouvrir les propositions dès que cela est possible aux familles des élèves concernés.

Au vu de son action et de sa volonté de développer l'accès à la culture pour les élèves du collège de Kermoisan et leurs familles, il est proposé d'accorder au Théâtre de Cornouaille une subvention de **4 500 €** pour une aide à la mise en œuvre de son projet culturel, dans le cadre de la 1^{ère} programmation 2021 du Contrat de ville.

2. Très Tôt Théâtre : Tous ensemble au spectacle ! Partage d'émotions et de découvertes autour du spectacle vivant à Kermoyan

Très Tôt Théâtre, scène conventionnée d'intérêt national Art Enfance et Jeunesse programme des spectacles à destination du jeune public. Très Tôt Théâtre axe son projet 2021 autour d'une programmation pluridisciplinaire, régulière et qualitative, de spectacles à Kermoyan, au Terrain blanc.

Une action tarifaire en direction des familles en difficulté financière est mise en œuvre (opération solidarité en partenariat avec le CCAS de Quimper, tarif réduit pour les écoles du Réseau Éducation Prioritaire et pour les adhérents de la MPT de Penhars).

Très Tôt Théâtre poursuivra les partenariats initiés sur le quartier avec les établissements scolaires, la MPT de Penhars, le Relais Petite Enfance de Quimper Bretagne Occidentale, les services de la ville de Quimper.

L'offre de spectacles de proximité sera complétée par une démarche d'accompagnement des publics éloignés des propositions artistiques, avec le soutien des acteurs culturels, éducatifs, sociaux et petite enfance du quartier (ex. à l'école de Kerjestin : participation d'une classe au parcours artistique et culturel départemental "L'Écume des vents").

Le projet concerne l'ensemble des habitants de Kermoyan. Suivant l'évolution du contexte sanitaire et des probables fermetures de salles de spectacles, il est prévu de maintenir les interventions des artistes dans les écoles du quartier. Cela permet de développer l'accès à la culture des élèves scolarisés dans les écoles de la REP de Kermoyan et au collège Max Jacob.

Au vu de ces éléments il est proposé d'attribuer à Très Tôt Théâtre une subvention d'un montant de **17 000 €** pour son projet « Tous ensemble au spectacle ! Partage d'émotions et de découvertes autour du spectacle vivant à Kermoyan » dans le cadre de la 1^{ère} programmation 2021 du Contrat de ville.

3. Balles à Fonds : Animations dans le quartier et les sous quartiers été 2021

Balles à Fonds souhaite proposer des activités gratuites hors les murs (pratique acrobatique, jonglerie), à destination des jeunes, à proximité des logements sur l'été 2021. Ces ateliers prévus en matinée et sur des après-midi ont pour objectif de développer la créativité et l'ouverture culturelle des participants et de mettre les jeunes en situation de démonstration.

Une régularité dans l'activité sera prévue grâce à la présence de Balles à Fond sur des lieux identifiés du quartier tel que : Place d'Ecosse, le Parvis du Terrain Blanc, la Médiathèque...

L'association prévoit également de participer aux événements prévus sur le quartier cet été (« Block party » organisé par la Hip-Hop New School, « Parvis s'éveille » organisé par la MPT...)

L'action a pour objectifs de :

- réduire les inégalités sociales dans l'accès aux loisirs et à la culture des jeunes du quartier ;
- promouvoir et découvrir les Arts du Cirque ou approfondir la pratique pour les jeunes qui ont déjà pratiqué ;
- créer du lien social entre les jeunes du quartier en favorisant l'entraide et la coopération à travers certaines pratiques.

Au vu des éléments présentés par le projet, il est proposé d'attribuer à Balles à Fonds une subvention d'un montant de **1 000 €** dans le cadre de la 1^{ère} programmation du Contrat de ville 2021.

4. Séjour de début d'année au Centre nautique de l'Île Tudy pour tous les élèves de 6^{ème}

Le collège Max Jacob veut prendre en compte tous les élèves dans leur diversité et permettre une adaptation rapide à la vie collective dans un groupe classe et avec ses professeurs. Les incivilités constatées au collège (rapport filles/garçons) ont amené l'équipe pédagogique à développer des actions autour du « vivre ensemble » pour renforcer la cohésion de la classe afin de construire une identité de classe.

Le projet consiste à organiser un séjour à la rentrée de l'année scolaire pour tous les élèves de 6^{ème}, au centre nautique de l'Île Tudy. **Les professeurs utilisent ce temps fort pour enseigner – renforcer quelques valeurs fondamentales pour le bon déroulement d'une scolarité de collégien.**

Afin de concrétiser ce projet le collège Max Jacob souhaite mettre en place un stage de 3 jours en pension complète avec propositions d'activités nautiques qui a pour objectifs de :

- poser les bases d'une cohésion sociale véritable tremplin vers un vivre ensemble apaisé ;
- sensibiliser les élèves aux différences afin de les accepter ;
- sensibiliser les élèves sur leur santé et l'hygiène de vie qu'impose une scolarité réussie ;
- identifier les élèves en souffrance dès le début de l'année pour une prise en charge rapide, adaptée et efficace dès le premier mois de l'année scolaire.

Au vu de son action, il est proposé d'accorder une subvention de **7 500 €** au collège Max Jacob pour son projet « Séjour de début d'année au Centre nautique de l'Île Tudy pour tous les élèves de 6^{ème} », dans le cadre de la 1^{ère} programmation 2021 du Contrat de ville.

5. Fondation Massé Trévidy : Permis AM

La Fondation Massé Trévidy propose une action d'accompagnement des jeunes du quartier pour le passage et l'obtention du permis AM. Cette action, portée par les éducateurs de prévention spécialisée, permet de sensibiliser les jeunes aux risques routiers et d'accéder aux conditions matérielles et pédagogiques d'obtention du permis AM pour les jeunes dans des situations de vulnérabilité sociale.

Cette action a pour objectif de :

- sensibiliser une trentaine de jeunes du quartier au respect du code de la route : savoir se conduire dans l'espace de circulation routier ;
- lever certain frein à la mobilité.

Cette action se concrétisera par la mise en place de phases de sensibilisation au code de la route et aux conditions de circulation dans l'espace routier de façon ludique en s'appuyant sur la dynamique de groupe des jeunes constituée.

Au vu des éléments présentés, il est proposé d'attribuer à la Fondation Massé Trévidy une subvention d'un montant de **1 500 €** pour l'action « Permis AM » dans le cadre de la 1^{ère} programmation du Contrat de Ville 2021.

6. CIDFF / Accès au droit et Accueil de jour

Le CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles du Finistère) propose une action dont les objectifs sont les suivants :

- écouter, informer sur les droits afin de prévenir les conflits familiaux, conjugaux... ;
- améliorer le repérage et le traitement des situations de violences notamment conjugales ;
- mieux accompagner les femmes victimes de violences en proposant une réponse plus complète et une meilleure prise en charge ;
- orienter et faire le lien avec les services internes du CIDFF et les partenaires locaux sur le quartier.

Le CIDFF accueille dans les locaux occupés à la MSP les publics sollicitant une information dans le cadre de permanences juridiques. Les juristes et l'animatrice de l'accueil de jour orientent vers les partenaires locaux pouvant être relais sur certaines problématiques.

Depuis la crise sanitaire le CIDFF a adapté son intervention et a réalisé de nombreux rendez-vous à distance. Les permanences de l'accueil de jour ont été remplacées par des accueils individuels sur rendez-vous.

En 2021, les actions spécifiques prévues sont :

- des activités de lien social de l'accueil de jour avec l'embauche d'une psychologue ;
- la reprise de temps d'échanges « Cafés parents » avec la présence de la psychologue ;
- un travail collaboratif avec les Petits Débrouillards sur les stéréotypes ;
- un travail avec le collège Max Jacob autour d'une exposition ;
- une collaboration avec le Dispositif de réussite éducative ;
- un temps de sensibilisation aux femmes du quartier sur l'application APP'elles (dispositif contre les violences conjugales) ;
- le développement d'un partenariat avec l'Amicale du Nid (**association qui accueille des femmes, des hommes, des personnes transidentitaires, en danger, ayant connu ou en situation de prostitution**).

L'accès aux droit pour les femmes de Kermoysan étant un des axes stratégiques du Contrat de ville, il est proposé d'attribuer au CIDFF une subvention d'un montant de **1 500 €** pour l'action « Accès au droit et Accueil de jour » dans le cadre de la 1^{ère} programmation du Contrat de Ville 2021.

7. Petits Débrouillards : Sciences en bas de chez toi - #SBCTQuimper2021

« Les petits débrouillards » est une association de culture scientifique et technique qui met en place des animations autour de ces thématiques.

L'association des Petits Débrouillards propose un projet dont les objectifs sont de :

- animer le quartier, promouvoir le sens de l'observation, l'esprit critique, l'esprit d'entreprise ;
- mener des activités ludiques de culture scientifique et technique en présentiel, contribuer à l'émergence d'une culture citoyenne propice aux transitions écologiques et sociales ;
- fluidifier la communication et les déplacements dans le quartier, entre les acteurs et la population, d'une rue à l'autre ;
- faire connaître les structures de quartier aux habitants, les amener à s'en emparer ;
- inciter à une appropriation citoyenne des espaces publics ;
- favoriser la mixité culturelle et sociale.

Ces animations se concrétiseront par :

- le déploiement sur l'été d'un camp itinérant d'animations gratuites sur 19 après-midis sur le quartier ;
- des interventions lors des événements fédérateurs de quartier.

Les thèmes pressentis sont l'alternance d'activités de « culture scientifique pure », l'écomobilité, le cycle naturel de l'eau, la biodiversité, les déchets, la déconstruction des stéréotypes. À ce titre, plusieurs partenariats sont envisagés tel que le CIDFF, l'association du jardin collectif, Keolis Quimper.

Au vu de ces objectifs, il est proposé d'attribuer à l'association Les petits débrouillards une subvention d'un montant de **2 513 €** pour l'action « Les Sciences en bas de chez toi » dans le cadre de la 1^{ère} programmation du Contrat de Ville 2021.

8. CLCV / Accompagnement et promotion des habitants de Kermoysan

La CLCV (Confédération de la Consommation du logement et du Cadre de vie) est une association de consommateurs et d'usagers qui accompagnent des particuliers dans le règlement de leurs litiges personnels, informe et défend l'intérêt collectif des consommateurs et usagers auprès des pouvoirs publics, représente l'intérêt des consommateurs et des usagers devant les juridictions.

Présente sur le quartier depuis de nombreuses années, la CLCV propose une action dont les objectifs sont de :

- aller vers les ménages pour favoriser l'échange et proposer des actions de partage d'expériences ;
- renforcer la capacité des habitants à connaître leurs droits et les faire respecter ;
- favoriser la participation des habitants à la vie de leur quartier.

En 2021, les actions spécifiques proposées sont :

- des ateliers de « consommation » en partenariat avec l'association du quartier Peuples solidaires (fabriquer des produits ménagers, cuisiner les restes, comprendre ses factures d'énergie et faire des économies sur l'eau / l'électricité / le gaz, se protéger des démarchages à domicile et téléphoniques, s'informer sur ses droits de locataires et de copropriétaires...) ;
- la réalisation d'un support d'expression pour les habitants en partenariat avec le service de prévention spécialisée de la Fondation Massé Trévidy.

Au vu des actions proposées, il est proposé d'attribuer à la CLCV une subvention d'un montant de **3 000 €** pour l'action « Accompagnement et promotion des habitants du quartier de Kermoysan » dans le cadre de la 1^{ère} programmation du Contrat de ville 2021.

9. Ville de Quimper Service Paysage : Végétalisation de la cour d'école de Kerjestin

La cour de récréation est un lieu de vie qui permet aux enfants d'expérimenter et d'acquérir des compétences sociales essentielles et de faire l'apprentissage du vivre ensemble. Le service Paysage de la Ville de Quimper prévoit un projet de végétalisation de la cour de l'école Kerjestin. Aujourd'hui la cour est entièrement imperméabilisée avec 4 600 m² de bitume avec trois terrains de sports qui occupent la majorité de l'espace.

Le projet sera porté par les équipes enseignante et du l'accueil de loisirs de la Cascade, sensibilisées à la biodiversité, qui souhaitent mettre en place des actions autour de l'écologie.

L'aménagement construit grâce aux propositions des enfants permettra de prendre en compte leurs besoins avec un nouvel aménagement plus végétalisé. Celui-ci permettra aux jeunes de l'ALSH de développer les activités autour de l'environnement, jardinage, création d'espaces et d'aménagement en lien avec la nature.

La demande de subvention porte sur la mise en place d'ateliers avec l'intervention d'associations autour de la nature et de la biodiversité et d'achats de petit matériel pour mettre en place des espaces de jardinage.

Cette action a pour objectifs de :

- améliorer le cadre de vie des enfants et des adultes sur cet espace récréatif ;
- aménager des espaces agréables notamment lors de fortes chaleurs ;
- favoriser l'épanouissement de chaque enfant en tenant compte des besoins selon l'âge et le genre ;
- utiliser cette aménagement comme ressource et support d'apprentissage à la nature, à la biodiversité.

Pour cette nouvelle action, il est proposé d'attribuer au service paysage une subvention d'un montant de **7 500 €** pour l'action « Végétalisation de la cours d'école de Kerjestin » dans le cadre de la 1^{ère} programmation du Contrat de Ville 2021.

10. MPT de Penhars : Atelier de langue française

Afin de développer l'accès au droit et l'intégration des personnes non francophones dans le quartier de Kermoyan, la MPT de Penhars propose des ateliers de langue française. Cette action a pour objectifs de :

- accompagner l'apprentissage de la langue française indispensable à l'autonomie et à l'intégration de nouveaux arrivants, dans la société et dans leur environnement et prendre en compte leurs besoins ;
- favoriser l'intégration des primo-arrivants dans leur lieu d'évolution et dans la société ;
- rendre les personnes autonomes dans les actes de la vie quotidienne.

Cette action se décline par la mise en place d'ateliers organisés deux jours par semaine, à la MPT de Penhars.

Au vu des objectifs de cette action, il est proposé d'attribuer à la MPT de Penhars une subvention d'un montant de **1 000 €** pour l'action « Atelier de langue française » dans le cadre de la 1^{ère} programmation du Contrat de ville 2021.

11. MPT de Penhars : Local Musik

La MPT de Penhars indique que la musique est un moyen d'émancipation culturelle et sociale. Le local Musik répond à un besoin d'expression repéré sur le quartier de Kermoysan.

La MPT de Penhars propose l'accès à un local de musique avec pour objectifs de :

- renforcer l'accompagnement des pratiques musicales et répondre à de nouvelles demandes d'habitants ;
- animer la vie du quartier en enrichissant les propositions co-construites d'animation et de divertissement ;
- favoriser la mixité, les échanges et la rencontre entre les différents usagers et lutter contre l'isolement ;
- favoriser l'expression, la créativité et le partage des connaissances et des savoirs des habitants.

Le Local Musik de la MPT de Penhars est animé par 2 professionnels. Il y est proposé des actions spécifiques et des temps d'animation menés au sein des studios. Le socle de l'activité est l'accompagnement en lien avec la musique intégrant un apprentissage des techniques d'écriture, une préparation à la scène, un enregistrement, une réalisation de Cd et un apprentissage de la MAO, Deejaying et vidéo.

Ainsi les interventions du Local Musik peuvent avoir lieu lors :

- d'évènements via de la production scénique et partage des créations réalisées au Local Musik ;
- d'interventions via des projets de groupes en milieu scolaire et dans d'autres structures accueillant un public jeune ou moins jeune (écoles, MPT, EHPAD, CMAD, etc).

L'accès à la culture, aux pratiques artistiques et culturelles ainsi que l'expression citoyenne sont des objectifs structurants pour la politique de la ville. Le Local Musik répondant à ces objectifs, il est proposé d'attribuer à la MPT de Penhars une subvention d'un montant de **2 000 €** pour l'action « Local Musik » dans le cadre de la 1^{ère} programmation du Contrat de ville 2021.

12. MPT de Penhars : Animations et actions famille/parentalité

Avec l'agrément centre social depuis janvier 2020, la MPT a renforcé une démarche d'animation collective auprès des familles avec les différents acteurs du quartier favorisant ainsi le repérage des familles et la complémentarité des actions. L'objectif étant de répondre à leurs besoins, d'être à leur écoute et les amener à être « acteurs » de leurs projets.

Ainsi la MPT de Penhars propose une action qui a pour objectifs de :

- favoriser le soutien à la parentalité ;
- vivre des temps communs entre parents afin de favoriser les échanges ;
- renforcer les liens familiaux, parentaux et intergénérationnels ;
- renforcer les relations au sein des familles et interfamiliales et lutter contre l'isolement.

La demande de subvention permettra de proposer davantage de sorties et d'activités pour les familles du quartier. Ces dernières font part de leur souhait de sortir du quartier, de créer du lien avec d'autres familles et de passer du temps en famille. L'équipe d'animation proposera sur la période estivale un planning d'activité répondant aux besoins repérés.

La subvention permettra de multiplier les propositions de sorties et séjour sur l'été 2021, de financer la pratique des activités payantes et les moyens de déplacements (locations de mini-bus et cars) ou moyen d'hébergements. Tout en garantissant l'accessibilité grâce à l'application d'une tarification adaptée au public.

Au vu des objectifs de cette action qui s'inscrivent dans les engagements du contrat de ville, il est proposé d'attribuer à la MPT de Penhars une subvention d'un montant de **3 000 €** pour l'action « animations et actions famille/parentalité » dans le cadre de la 1ère programmation du Contrat de ville 2021.

13. MPT de Penhars : Animations culturelles et pratiques artistiques

La MPT de Penhars, acteur de la culture sur le quartier, est vecteur d'actions culturelles auprès des habitants de Kermoysan. Cette animation culturelle regroupe un ensemble d'actions gravitant autour du monde artistique et culturel. Ces actions, généralement en lien avec l'actualité, sont destinées prioritairement aux habitants du quartier de tous âges.

Ainsi la MPT de Penhars propose une action qui a pour objectifs de :

- favoriser la participation et l'implication des habitants dans des actions culturelles et artistiques ;
- encourager la découverte, la rencontre de l'autre et l'expérimentation ;
- répondre à des demandes et des envies culturelles des habitants et les accompagner dans leur mise en œuvre ;

- favoriser la mixité (culturelle, sociale, générationnelle, de genre, etc) à travers des projets ouverts à tous.

Ces actions reposent sur une série d'évènements ponctuels destinés prioritairement aux habitants du quartier tels que des :

- expositions et vernissages :
 - Exposition d'arts plastiques menée par le plasticien M. Danveaux ;
 - Les Musées à Penhars en partenariat avec le Musée départemental Breton ;
 - Stage numérique avec le secteur jeunesse de la MPT (10-13 ans) en partenariat avec le musée départemental Breton et la médiathèque de Penhars, la médiathèque Alain Gérard et le Fablab de Kerfeuteun.
- évènements ponctuels :
 - Le Printemps des poètes ;
 - Enregistrement d'un CD de poèmes au Local Musik ;
 - Atelier recyclage plastique (sensibilisation à l'écologie et démonstration pratique de transformation du plastique à l'aide d'un équipement spécial) avec l'Atelier Rehab de Quimper ; un collectif breton qui œuvre au recyclage des matières plastiques.

Au vu des objectifs de cette action qui favorise l'accès à la culture des habitants de Kermoyan, il est proposé d'attribuer à la MPT de Penhars une subvention d'un montant de **1 000 €** pour l'action « animations culturelles et pratiques artistiques » dans le cadre de la 1ère programmation du Contrat de ville 2021.

Synthèse des projets du pilier cohésion sociale

Maître d'ouvrage		Opérations	Montants proposés	QBO
1	Théâtre de Cornouaille	Parcours de spectateur et atelier de pratique artistique	4 500 €	4 500 €
2	Très Tôt Théâtre	Tous ensemble au spectacle !	23 500 €	17 000 €
3	Balles à Fonds	Animations dans le quartier et les sous quartiers été 2021	4 700 €	1 000 €
4	Collège Max Jacob	Séjour de début d'année à l'Ile Tudy pour tous les élèves de 6ème	9 000 €	7 500 €
5	Fondation Massé Trévidy	Permis AM	1 500 €	1 500 €
6	CIDFF	Accès au droit et Accueil de jour	11 000 €	1 500 €
7	Les Petits Débrouillards	Les sciences en bas de chez toi	12 013 €	2 513 €
8	CLCV	Accompagnement et promotion des habitants de Kermoyan	12 000 €	3 000 €

9	Service paysage Ville de Quimper	Végétalisation de la cour d'école de Kerjestin	10 000 €	7 500 €
10	MPT de Penhars	Atelier de langue française	3 000 €	1 000 €
11	MPT de Penhars	Local Musik	2 500 €	2 000 €
12	MPT de Penhars	Animations et actions famille/parentalité	4 000 €	3 000 €
13	MPT de Penhars	Animations culturelles et pratiques artistiques	1 500 €	1 000 €
TOTAL			99 213 €	53 013 €

PILIER DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI

1. MPT de Penhars : Chantier éducatifs

La MPT de Penhars propose des chantiers éducatifs afin de mobiliser des jeunes en situation de fragilité personnelle avec un risque accru de décrochage scolaire. L'objectif est de contribuer à leur réinsertion scolairement et ou professionnellement. Pour ce faire, la MPT a développé des partenariats avec la Mission locale et le service de prévention spécialisée de la Fondation Massé Trévidy.

Ainsi la MPT de Penhars propose une action qui a pour objectifs de :

- apprendre à travailler en équipe et finaliser un projet ;
- favoriser une première « inclusion » dans le monde du travail ;
- permettre aux jeunes d'acquérir des savoir-faire ;
- participer à l'amélioration du cadre de vie et être reconnus par la population au titre de cette action ;
- accompagner les jeunes en situation de décrochage scolaire.

Un accompagnement individuel et collectif est mis en place et consiste à redonner du sens aux savoir-faire et savoir-être (respect des horaires, savoir se comporter en groupe...).

La demande de subvention concerne des achats nécessaires à la réalisation des chantiers éducatifs ainsi que le règlement de la prestation à Objectif emploi qui rémunère les participants.

Les chantiers prévus en 2021 sont :

- la livraison de repas dans le cadre de la cantine populaire ;
- la création d'un salon de jardin pour une installation sur le quartier ;
- l'aménagement des deux jardins (du manoir et de Liorzh Pennker) ;

- la participation « aux parvis s'éveillent » organisée la MPT sur les mois de juillet et août.

Au vu des objectifs de cette action, il est proposé d'attribuer à la MPT de Penhars une subvention d'un montant de **4 000 €** pour l'action « chantiers éducatifs » dans le cadre de la 1^{ère} programmation du Contrat de ville 2021.

2. Fondation Massé Trévidy : « Roulez jeunesse »

Afin d'apporter un soutien pour la présentation du permis de conduire, la Fondation Massé Trévidy propose une action pour la mise en place de cours de code de la route. Les séances sont personnalisées et répondent à une pédagogie adaptée. Le dispositif propose également des cours de conduite en complément des heures effectués dans une auto-école traditionnelle.

Cette action a pour but de favoriser la mobilité des publics en difficulté dans leurs démarches d'insertion, d'accès à l'emploi notamment. La formation alterne des phases d'évaluations individualisées, des modules collectifs de code de la route et des heures de soutien à la conduite.

Pour cette action, il est proposé d'attribuer à la Fondation Massé Trévidy une subvention d'un montant de **1 000 €** pour l'action « Roulez jeunesse » dans le cadre de la 1^{ère} programmation du Contrat de ville 2021.

Synthèse des projets du pilier développement économique et emploi

Maître d'ouvrage		Opérations	Montant proposé	QBO
1	MPT de Penhars	Chantiers éducatifs	4 500 €	4 000 €
2	Fondation Massé Trévidy	Roulez jeunesse	4 000 €	1 000 €
TOTAL			8 500 €	5 000 €

Le montant de la participation des financeurs du Contrat de ville devrait s'élever, pour cette première programmation 2021, à **125 463 €**.

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser madame la présidente à :

- 1 - verser les subventions correspondantes à la première programmation 2021 ;
- 2 - signer les conventions et les conventions existantes pour le versement de subventions.